**PLUI /RLPi**

**Participez aux réunions ouvertes à tous**

**Les habitants du Grand Chalon sont invités à s’exprimer lors des réunions publiques et des permanences organisées sur la révision du Plan local d’urbanisme intercommunal et l’élaboration du Règlement local de publicité intercommunal.**

Le Grand Chalon a lancé en 2019 la révision générale de son Plan local d’urbanisme intercommunal afin qu’il couvre les 51 communes de l’agglomération. L’objectif est d'élaborer le PLUi pour les communes de la Vallée de la Dheune et d'ajuster le PLUi en vigueur sur les 37 autres communes.

En parallèle, le Grand Chalon élabore son Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) afin de valoriser le cadre de vie et les paysages. Une démarche essentielle qui doit fixer les règles à respecter pour l'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes.

**Calendrier**

Des réunions sont prévues pour présenter la démarche, les stratégies poursuivies et leur mise en œuvre à travers le zonage et le règlement. Lors de permanences, vous pourrez échanger avec l’élu en charge du dossier sur votre situation personnelle ou tout autre sujet particulier.

Réunions publiques à 19h30 (accès libre)

12/11 Saint-Loup-Géanges - salle polyvalente Alain Carillon

18/11 Chalon-sur-Saône - Grand salon du Colisée

23/11 Saint-Léger-sur-Dheune - salle Pierre Chamagne

Permanences sur rendez-vous au 03 85 94 21 47

20/11 Saint-Léger-sur-Dheune de 10h à 13h

26/11 Saint-Loup-Géanges de 16h à 19h

01/12 Saint-Loup-Géanges de 10h à 13h

07/12 Hôtel d’agglomération du Grand Chalon - 16h 19h

10/12 Hôtel d’agglomération du Grand Chalon - 10h 13h

16/12 Saint-Léger-sur-Dheune - 16h 19h

+ d’infos : [www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/urbanisme.html](http://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/urbanisme.html)